

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

SÉJOURS HIVER 2021

Les pré-inscriptions seront examinées en fonction des places disponibles selon les critères suivants :

- Les jeunes n'étant pas encore partis avec la Ville.
- Parité filles/garçons.
- Respect des conditions d'âge.

Afin de veiller à l'équilibre des groupes et à l'équité de traitement de toutes les demandes, les familles doivent émettre deux choix de séjours dans l'ordre de leurs préférences.

Les familles recevront un courrier confirmant ou non la participation du jeune au séjour. Dans le cas où la demande est acceptée, les pièces nécessaires à la constitution du dossier seront indiquées.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Pour tout rendez-vous non respecté ou non excusé, la place sera immédiatement attribuée à un autre jeune.

Les familles qui n'auraient pas soldé les frais des précédents séjours sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle demande d'inscription.

Renseignements concernant l'autorité parentale

	Parent 1	Parent 2
Nom (en majuscules)		
Prénom		
Adresse (n° rue, bât., appart., ville)
Téléphone domicile		
Téléphone professionnel		
Téléphone portable		
Mutuelle		
N° de sécurité sociale (celui dont dépend le jeune)		

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Conformément au principe de la politique sociale décidée par le conseil municipal, la participation familiale est calculée en fonction des ressources.

Pour faire calculer votre quotient familial (obligatoire avant toute inscription à un séjour), ou connaître le montant de votre facture, le Pôle Familles se tient à votre disposition au 37 rue Saint-Just Tél. 01 49 60 26 46 ou 26 47 ou 29 46.

**LES DEMANDES D'INSCRIPTIONS AURONT LIEU
DU LUNDI 7 AU MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2020**

- sur monespace.ivry94.fr
- ou par courrier (bulletin de pré-inscription au dos) à remplir et à renvoyer à la direction Jeunesse : 3/5 rue Raspail.
- accueil physique à la direction Jeunesse : 3/5 rue Raspail (lieu unique) : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Fermé le jeudi après-midi. Tél. : 01 49 60 25 10

**LES CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION AURONT LIEU
sur rendez-vous à la Direction Jeunesse : 3/5 rue Raspail
Tél. : 01 49 60 25 10**

Les jeudis 7 et 14 janvier de 13 h 30 à 20 h.

Le vendredi 8 janvier de 18 h à 20 h.

Les samedis 9 et 16 janvier de 10 h à 12 h.

Un courrier sera envoyé aux familles indiquant tous les documents à apporter. Les inscriptions devront être faites uniquement par le responsable légal de l'enfant (mère, père, tutrice, tuteur) car des documents seront à remplir et à signer sur place. Prendre rendez-vous au 01 49 60 25 10.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Direction Jeunesse / Secteur Séjours Vacances
3/5, rue Raspail - 94 200 Ivry-sur-Seine
Tél. : 01 49 60 25 10 ou 01 49 60 29 04

Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h / de 13 h 30 à 18 h.
Fermé le jeudi après-midi.

L'évolution du contexte sanitaire peut nous obliger à annuler certains séjours.



**DIRECTION
JEUNESSE
SECTEUR VACANCES**
jeunes.ivry94.fr

Conception et impression : service information de la ville d'Ivry-sur-Seine, novembre 2020.

IVRY
s/SEINE

**SÉJOURS
HIVER 2021**

15 - 17 ans

**DÉCOUVRIR
ET PARTIR
EN VACANCES**

  ivry94.fr

SÉJOURS HIVER 2021

Depuis longtemps, la Ville s'engage à favoriser l'égal accès aux vacances et aux loisirs pour tous.

Ainsi, les séjours de vacances contribuent à l'épanouissement et favorisent l'autonomie des jeunes au travers d'activités telles que la pratique du ski, du snow, les balades en raquettes, la pratique du patin à glace...

Tous nos séjours sont encadrés par des animateurs diplômés et déclarés auprès de DDICS.

Au programme

8 jours de ski ou de snowboard, luge, randonnées raquettes, patinoire et soirées à construire avec l'équipe d'animation...

BERNEX

France - Haute Savoie • 8 jours

Du 20 au 27 février 2021

34 jeunes - 4 encadrants - Transport en train + car - Hébergement en chalet.

Le centre est situé au cœur du pays de Gavot entre les rives du lac Lemand et les stations de ski des portes du soleil Bernex et Thollon-Les-Mémises, Evian à 10 km. Avec ses 19 pistes de ski totalisant 30 kilomètres, et ses 12 remontées mécaniques (dont 3 télésièges), le domaine skiable de Bernex s'échelonne entre 1 000 et 1 900 m d'altitude. Les pistes de ski de Bernex raviront skieurs et snowboarders quel que soit leur niveau. Les jeunes Ivryens bénéficieront chaque matin de cours encadrés par des moniteurs de l'école de ski.

Du 14 au 27 février 2021, découverte de l'écologie et du développement durable en montagne.

VAL D'ALLOS LE SEIGNUS

France - Alpes-de-Haute-Provence • 8 jours

Du 14 au 21 février 2021

34 jeunes - 4 encadrants - Transport en car - Hébergement en hôtel.

C'est dans les Alpes-de-Haute-Provence, aux sources du Verdon et aux portes du Parc national du Mercantour, que se trouve la station « Le Seignus » à 1 500 m d'altitude culminant jusqu'à 2 500 m. Ici, pas de gratte-ciel ni béton, avec des pistes serpentant dans les forêts de mélèzes qui raviront les jeunes Ivryens. Ils bénéficieront chaque matin de cours encadrés par des moniteurs de l'école de ski.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) JEUNE(S) À PRÉ-INSCRIRE

	1 ^{er} jeune	2 ^e jeune
Nom (en majuscules)		
Prénom		
Sexe		
Né(e) le		
Âge (au moment du départ)		
Le jeune a-t-il participé à un séjour l'année dernière (précisez lequel)		

SÉJOURS DEMANDÉS

	1 ^{er} jeune	2 ^e jeune
1 ^{er} choix (séjour souhaité en priorité)		
2 ^e choix (à préciser obligatoirement)		
3 ^e choix (à préciser obligatoirement)		

Je soussigné-e (nom, prénom), agissant en qualité de :

Mère :

Père :

Tuteur, tutrice :

- Atteste sur l'honneur avoir l'autorité parentale nécessaire pour pré-inscrire le(s) enfant(s) à participer sous ma responsabilité au(x) séjour(s) indiqué(s) dans le présent document.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et de facturation des séjours stipulées dans ce document.

A Ivry-sur-Seine, le
Signature(s) obligatoire(s)
(parents ou tuteur, tutrice)